Envoyé en préfecture le 26/05/2026
Reçu en préfecture le 26/05/2026
Publié le
ID : 035-243500659-20260520-D2026_05_08-DE

Pays de Châteaugiron Communauté

Extrait du registre des délibérations **2026 – 05 – 08**
Décision du 20 mai 2026

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU PAYS DE CHATEAUGIRON COMMUNAUTE

L'an deux-mille-vingt-six, le **20 mai** à 20h, le Conseil communautaire du Pays de Châteaugiron Communauté, dûment convoqué par le Président, Dominique DENIEUL, s'est réuni en session ordinaire à la salle du Conseil communautaire du Pays de Châteaugiron Communauté.

Date de convocation	13 mai 2026
Nombre de membres	En exercice : 35 Quorum : 18 Présents : 26 Votants : 31 (5 pouvoirs)
Présents	**Châteaugiron :** Olivier BODIN, Anne-Marie ECHELARD, Philippe LANGLOIS, Schirel LEMONNE, Jean-Marc LEVEQUE, Ludovic LONCLE, Séverine MAYEUX, Bénédicte PINARD, Christophe REBULARD, Catherine TAUPIN. **Domloup :** Sébastien CHANCEREL, Sylviane GUILLOT, Jacky LECHABLE, Michel MERCIER. **Noyal-sur-Vilaine :** Sébastien COQUELIN, Nadège GASPARETTO, Céline GOVEN, Marie-Claude HELSENS, Marielle MURET-BAUDOIN. **Piré-Chancé :** Patricia CASSONNET, Dominique DENIEUL, Martine JOUANNET. **Servon-sur-Vilaine :** Benoît DUFLOS, Rozanne JAMAIN, Dominique MARCHAND, Melaine MORIN.
Absents excusés	François BRISSIER (pouvoir à Ludovic LONCLE), Stéphanie DOUESSIN, Laëtitia MIRALLES (pouvoir à Anne-Marie ECHELARD), Géraldine HARNOIS-MARTIN (pouvoir à Sylviane GUILLOT), Emmanuel CASADO (pouvoir à Sébastien COQUELIN), Victor CORREIA (pouvoir à Marie-Claude HELSENS), Stéphane LENFANT, Lara BAKHOS.
Absents	Jean-Benoît DUFOUR
Secrétaire de séance	Patricia CASSONNET

Désignation des représentants auprès de l'association Air Breizh

Dominique DENIEUL précise que depuis 2017, le Pays de Châteaugiron Communauté adhère à Air Breizh, association loi 1901 à but non lucratif, créée en 1987.

Chargée de la surveillance de la qualité de l'air en Bretagne, au titre de l'article L221-3 du Code de l'environnement, l'association donne accès aux données réglementaires nécessaires au PCAET pour les polluants suivants à l'échelle de l'EPCI et des communes : NOx (oxydes d'azote), PM10 (particules dont le diamètre est inférieur à 10 micromètres), 03 (ozone) et SO2 (dioxyde de souffre). Des données ciblées sur les émissions de polluants par combustibles sont également disponibles. D'autres informations sont également compris dans le partenariat, telles que l'envoi d'un bulletin quotidien de la qualité de l'air sur le département, le bilan annuel d'Air Breizh, les résultats de mesures des capteurs fixes.

Dans ce cadre, le Pays de Châteaugiron Communauté doit désigner 1 élu titulaire et 1 élu suppléant afin d'être représenté au sein des instances d'Air Breizh (assemblée générale, et éventuellement conseil d'administration et bureau, dans le cas d'une candidature).

Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré et à l'unanimité, décide :

- ✓ de désigner Melaine MORIN, élu titulaire et de Dominique DENIEUL, élu suppléant au sein des instances d'Air Breizh.

Pour copie conforme,
Le Président,

Dominique DENIEUL

La Secrétaire de séance,

Patricia CASSONNET